

Résultats préliminaires; en attente de publication officielle au niveau national

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

PRIX ALIMENTAIRES ÉLEVÉS, ACCÈS LIMITÉ AUX MARCHÉS, CHOCS CLIMATIQUES ET CONFLITS AGGRAVENT L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË

VUE D'ENSEMBLE

La dernière mise à jour analytique signale une légère amélioration de la situation alimentaire en République centrafricaine entre avril et août 2026 par rapport à la projection d'octobre 2025, bien que les conditions demeurent dégradées comparées à octobre 2025 - mars 2026. Environ 2 millions de personnes (31% de la population) continuent de faire face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë, dont plus de 262 000 personnes (4%) en Phase 4 de l'IPC (Urgence) et environ 1,75 million (27%) en Phase 3 de l'IPC (Crise).

La hausse soutenue des prix alimentaires, le faible pouvoir d'achat des ménages, l'accès limité aux marchés et les stocks alimentaires insuffisants continuent à restreindre gravement l'accès à la nourriture pour près d'un tiers de la population nationale qui demeure dans un état de grande vulnérabilité. Ces défis sont exacerbés par l'insécurité civile persistante et les conflits, notamment dans les préfectures du nord et de l'est du pays, les déplacements massifs de population et les fragilités socio-économiques structurelles qui minent les moyens d'existence et la résilience. Par ailleurs, les chocs climatiques tels que les inondations, les invasions de ravageurs, les maladies du bétail et l'accès limité aux intrants agricoles fragilisent la production agricole et la disponibilité alimentaire. À cela s'ajoute l'accès limité à l'eau potable, l'insuffisance des conditions d'assainissement et les épidémies récurrentes qui aggravent les problèmes nutritionnels et d'utilisation alimentaire.

Malgré ce tableau alarmant, l'analyse note des améliorations localisées par rapport à la projection précédente, avec une réduction estimée de près de 288 000 personnes auparavant classées en Phase 3 de l'IPC et au-delà. Cela est en partie dû à une meilleure production agricole attendue par rapport aux contraintes précédemment identifiées, ainsi qu'à de meilleures opportunités de travail et de subsistance, et à une assistance humanitaire prévue d'avril à août 2026 qui s'avère légèrement supérieure aux attentes précédentes.

Le plan de réponse humanitaire pour la sécurité alimentaire a prévu de toucher 91 000 personnes dans neuf sous-préfectures et couvrant 75% des besoins calorifiques des bénéficiaires entre avril et août 2026. A cela s'ajoute les 25 000 réfugiés assistés par le PAM dans les préfectures de la Vakaga et la Haute Kotto. Toutefois, la portée de l'assistance reste largement insuffisante, avec un taux de couverture de seulement 17% des populations en Phase 3 ou plus, laissant une proportion majeure de ménages affronter des énormes contraintes liées aux déficits de consommation alimentaire et des forts taux de malnutrition aiguë. Aussi, le financement reçu pour la réponse humanitaire en 2026 représente environ 10% du budget annuel requis, illustrant un très faible taux de mobilisation des ressources en dépit des besoins.

Malgré une diminution d'environ 20% de la population déplacée interne depuis 2024, ce groupe compte à présent autour de 430 000 personnes et demeure le plus exposé à l'insécurité alimentaire aiguë.

ANALYSE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË

AVRIL – AOÛT 2026

Publié le 8 Juin 2026

L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË PROJETÉE : AVRIL – AOÛT 2026

2M 31% de la population analysée Personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase IPC 3 ou +) AYANT BESOIN D'UNE ACTION URGENTE	Phase 5	0 Catastrophe
	Phase 4	262 000 Urgence
	Phase 3	1 748 000 Crise
	Phase 2	2 721 000 Stress
	Phase 1	1 836 000 Sécurité alimentaire

Situation projetée: avril – août 2026



LÉGENDE

Classification IPC des phases

d'insécurité alimentaire aiguë (IAA)

1 - Minimale	La zone reçoit une importante aide alimentaire humanitaire (pris en compte dans la classification des phases) Au moins 25 % des ménages ont entre 25 % et moins de 50 % de leurs besoins calorifiques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire
2 - Stress	
3 - Crise	Au moins 25 % des ménages ont 50 % ou plus de leurs besoins calorifiques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire.
4 - Urgence	
5 - Famine	

Niveau de preuve
** Moyen

Facteurs déterminants



Conflits armés : Les conflits internes persistent du fait des activités des groupes armés, notamment dans les préfectures la Vakaga, de la Bamingui-Bangoran, du Haut-Mbomou et du Mbomou, aggravant la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages dans plusieurs zones. A cela s'ajoute les conflits liés à la transhumance dans les préfectures de l'Ouham Pendé et Lim Pendé suivi des tensions transfrontalières en lien avec le conflit au Sudan. Cela aggrave l'insécurité civile dans le nord du pays.

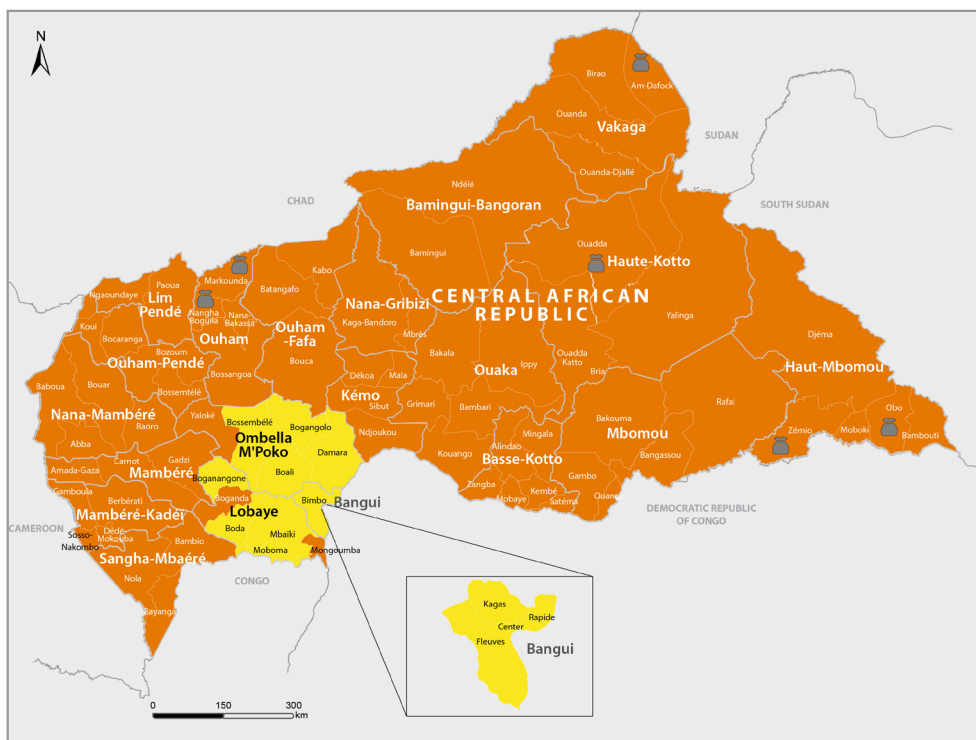


Chocs économiques : La hausse des prix alimentaires, notamment du riz, et des hydrocarbures dans un contexte de faibles revenus et d'instabilité économique, entraîne une érosion du pouvoir d'achat, limitant l'accès à une alimentation adéquate et diversifiée, en particulier pour les groupes vulnérables.



Catastrophes naturelles : Les prévisions saisonnières (PRESAC-21) indiquent des précipitations moyennes à supérieures à la moyenne attendues dans presque tout le pays, augmentant les risques d'inondation sur les cultures. Cela va également accentuer la dégradation de certaines routes secondaires réduisant les flux internes dans certaines zones.

CARTE ET TABLEAU DE LA POPULATION DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË PROJETÉE (AVRIL – AOÛT 2026)



LÉGENDE

Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë (IAA)

(la Phase cartographiée représente la sévérité qui touche au moins 20 % de la population)

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Famine

La zone reçoit une importante aide alimentaire humanitaire
(pris en compte dans la classification des phases)

- Au moins 25 % des ménages ont entre 25 % et moins de 50 % de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire
- Au moins 25 % des ménages ont 50 % ou plus de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire.

Niveau de preuve

** Moyen

Préfectures	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase 3+	
		#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per	%	#per.	%
Bamingui-Bangoran	86 754	16 788	19	34 138	39	30 927	36	4 901	6	0	0	35 828	42
Bangui	1 486 899	594 759	40	709 879	48	182 261	12	0	0	0	0	182 261	12
Basse-Kotto	399 176	55 548	14	150 166	38	167 071	42	26 395	7	0	0	193 466	49
Haut-Mbomou	60 113	8 847	15	24 676	41	23 586	39	3 005	5	0	0	26 591	44
Haute-Kotto	146 454	21 969	15	52 524	36	58 582	40	13 380	9	0	0	71 962	49
Kémo	200 500	56 012	28	85 136	42	49 325	25	10 024	5	0	0	59 349	30
Lim-Pendé	476 590	104 345	22	188 873	40	151 131	32	32 242	7	0	0	183 373	39
Lobaye	366 709	147 455	40	156 962	43	49 655	14	12 638	3	0	0	62 293	17
Mambéré	329 272	65 854	20	137 150	42	109 804	33	16 463	5	0	0	126 267	38
Mambéré-Kadéï	285 505	85 652	30	123 223	43	68 001	24	8 631	3	0	0	76 632	27
Mbomou	271 660	46 406	17	94 450	35	116 045	43	14 760	5	0	0	130 805	48
Nana-Gribizi	235 689	61 448	26	84 379	36	78 078	33	11 785	5	0	0	89 863	38
Nana-Mambéré	377 442	89 492	24	164 040	43	105 040	28	18 872	5	0	0	123 912	33
Ombella-M'Poko	297 009	121 546	41	126 404	43	49 058	17	0	0	0	0	49 058	17
Ouaka	466 307	138 134	30	168 374	36	135 872	29	23 927	5	0	0	159 799	34
Ouham	334 591	63 827	19	144 257	43	104 593	31	21 915	7	0	0	126 508	38
Ouham-Fafa	242 745	50 929	21	87 335	36	85 502	35	18 978	8	0	0	104 480	43
Ouham-Pendé	258 470	51 428	20	94 650	37	97 235	38	15 157	6	0	0	112 392	44
Sangha-Mbaéré	154 965	44 396	29	63 033	41	47 537	31	0	0	0	0	47 537	31
Vakaga	90 527	11 055	12	31 684	35	38 360	42	9 426	10	0	0	47 786	52
Grand Totals	6 567 377	1 835 890	28	2 721 333	41	1 747 663	27	262 499	4	0	0	2 010 162	31

Note : Une population en Phase 3+ ne reflète pas nécessairement l'ensemble de la population nécessitant une action urgente. En effet, certains ménages peuvent être en Phase 2 ou même 1, mais uniquement parce qu'ils ont reçu une aide, et peuvent donc avoir besoin d'une action continue. Les incohérences marginales qui peuvent apparaître dans les pourcentages globaux des totaux et des grands totaux sont imputables aux arrondis.

VUE D'ENSEMBLE DE LA MISE À JOUR DE LA SITUATION PROJETÉE (AVRIL – AOÛT 2026)

Au total, sur la période mise à jour d'avril à août 2026, près de 2 millions de personnes en République centrafricaine sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë de Crise ou pire (Phase 3 de l'IPC ou plus), équivalent à 31% de la population nationale analysée. Ces résultats illustrent une légère amélioration de près de quatre pourcent par rapport à l'analyse projetée d'octobre 2025 où 2,2 millions de personnes (soit 35%) étaient classées dans la Phase 3 de l'IPC ou plus. Des passages notables de la Phase 3 de l'IPC (Crise) à la Phase 2 de l'IPC (Stress) sont observés dans les sous-préfectures de Damara, Bogangolo et Bossembélé (Ombella-M'Poko), ainsi que Boganangone, Boda, Moboma et M'baïki (Lobaye), entre autres. Ces progrès résultent de précipitations plus favorables, d'une production agricole accrue, d'un meilleur accès aux semences, outils et appuis au bétail. L'amélioration du fonctionnement des marchés, la réhabilitation des routes et l'augmentation des flux commerciaux ont renforcé la disponibilité et l'accès alimentaires, tandis que la baisse des prix et les stocks accrus ont soutenu le pouvoir d'achat. Des opportunités de subsistance supplémentaires – travaux temporaires, activités agricoles et collecte de produits forestiers – ont stabilisé la consommation alimentaire et généré des gains modestes en sécurité alimentaire. Par ailleurs, certaines zones initialement privées d'assistance alimentaire humanitaire sont désormais prévues pour en bénéficier d'avril à août 2026.

Cependant, certaines sous-préfectures comme Amada-Gaza (29%), Berbérati (25%), Dédé-Mokouba (20%) et Abba (60%) ont connu une détérioration significative de leurs populations de la Phase 3+. Cette détérioration s'explique par la violence persistante contre des civils et les biens, le retour des réfugiés ou des personnes déplacées qui exercent une pression supplémentaire sur les ressources déjà limitées, l'état de dégradation fortement avancé de certaines routes secondaires, la hausse du prix des hydrocarbures. À cela s'ajoute la hausse des prix de certains aliments, le défis d'accès à l'eau des ménages et la prédominance du secteur minier qui rend le coût de vie plus chère. D'un point de vue plus global, 18 sous-préfectures ont la moitié de leurs populations confrontée à une insécurité alimentaire aiguë sévère (Crise ou pire) tandis que les sous-préfectures de Mingala, Zangba et Ouandja ont plus de la moitié (55%) de leurs populations dans le même cas.

Les populations les plus affectées comprennent les personnes déplacées internes (PDI), les réfugiés, les communautés hôtes et les ménages résidents pauvres avec un faible niveau de revenu et qui dépendent des achats sur les marchés comme principale source de nourriture. Il s'avère plus que nécessaire de renforcer les stratégies de résilience et de sécurité alimentaire pour protéger les plus vulnérables et éviter des conditions pires d'insécurité alimentaire aiguë.

Hypothèses-clés

Sur la période considérée, le contexte sécuritaire en République centrafricaine devrait largement s'améliorer comparé à celui de l'année précédente avec de petites exceptions dans certaines localités notamment dans le nord, le nord est et l'est du pays. Ces dynamiques continueront de provoquer des déplacements de populations, de restreindre l'accès humanitaire et de perturber les axes de circulation, affectant directement l'accès aux moyens d'existence, aux marchés et aux services sociaux de base.

Les conditions agroclimatiques devraient être globalement favorables, avec un démarrage normal de la saison des pluies et des cumuls proches de la moyenne sur la majeure partie du territoire. En conséquence, la production agricole nationale est attendue proche de la moyenne, bien que des déficits localisés persistent dans les zones affectées par l'insécurité, les déplacements et l'accès limité aux terres agricoles. Les opportunités de travail agricole demeureront réduites dans ces zones, limitant les revenus des ménages pauvres.

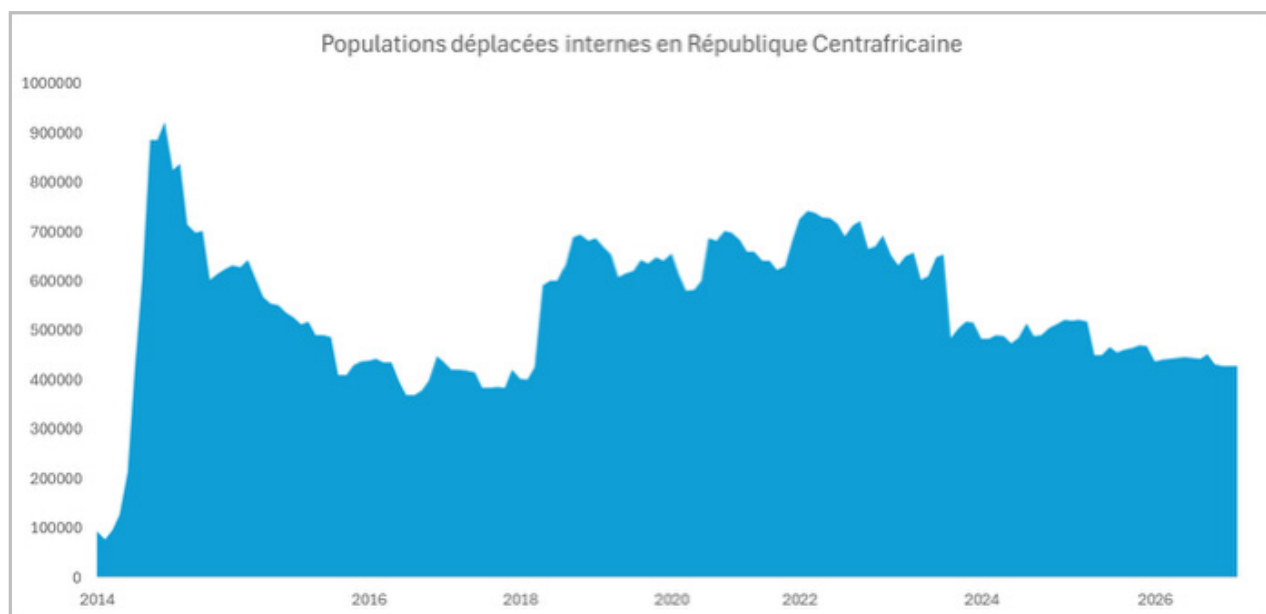
Les marchés resteront fonctionnels mais caractérisés par des prix élevés, en particulier dans les zones enclavées et instables. Les prix des denrées de base augmenteront de manière saisonnière avec l'épuisement des stocks, avec un répit temporaire durant les récoltes de contre saison, avant un nouveau pic en période de soudure. Les flux commerciaux intérieurs et transfrontaliers se poursuivront, mais resteront inférieurs à la moyenne sur certains corridors, maintenant une forte dépendance aux importations et contribuant à la volatilité des prix.

Les moyens d'existence agropastoraux resteront sous pression, du fait des perturbations des mouvements de transhumance, des conflits agropastoraux et des vols de bétail. Bien que la disponibilité des pâturages s'améliore durant la saison des pluies, la mobilité restera limitée dans les zones à risque. Les prix du bétail devraient rester élevés, soutenus par une offre réduite et une demande saisonnière, sans pour autant compenser la dégradation globale du pouvoir d'achat des ménages pauvres et très pauvres.

Développement du contexte politique et sécuritaire

La situation politique, sécuritaire et humanitaire en République centrafricaine (RCA) ces dernières années, a connu des évolutions contrastées, avec des avancées importantes mais également des défis très importants à relever. Le pays continue progressivement son retour à la stabilité politique et sociale avec l'engagement de plusieurs réformes administratives et sécuritaires. D'ailleurs des progrès significatifs ont été observés ces deux dernières années grâce au renforcement des Forces armées centrafricaines (FACA), à l'appui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), ainsi qu'au soutien militaire d'autres forces alliées extérieures. Cela a permis la reconquête par les forces gouvernementales de plusieurs grandes villes et axes routiers stratégiques auparavant contrôlés par les groupes armés, permettant une amélioration relative de la libre circulation des personnes et des biens, bien que cette amélioration reste fragile. Cependant, des groupes armés demeurent actifs dans plusieurs zones, notamment dans les préfectures de la Vakaga, de la Bamingui-Bangoran, du Haut-Mbomou et du Mbomou, où persistent des violences contre les civils, des pillages, des extorsions et le contrôle illégal des ressources naturelles. Les conflits liés à la transhumance, les incursions dans les Préfectures de l'Ouham Pendé, Lim Pendé suivi des tensions transfrontalières en relation avec le conflit au Sudan. ont également aggravé l'insécurité dans le nord-est du pays. Ces conditions sécuritaires contribuent fortement à maintenir des niveaux élevés d'insécurité alimentaire dans ces zones en plus d'engendrer des déplacements massifs et forcés des personnes.

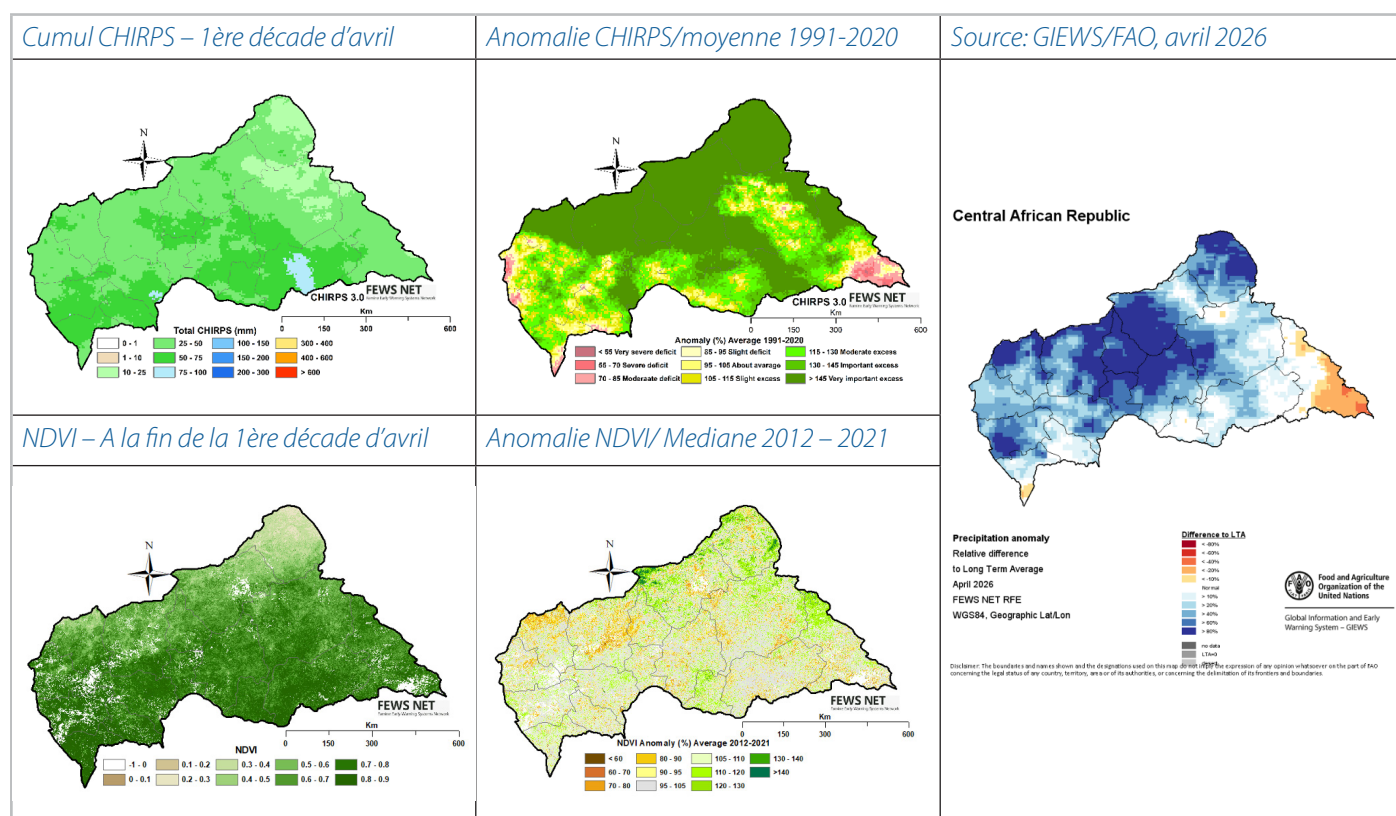
Selon les données récentes de UNHCR, le nombre de déplacés internes est estimé à 428 000 personnes au 31 mars 2026 comparé à environ 521 000 personnes à la même période en 2024, traduisant une amélioration relative de la situation sécuritaire dans certaines localités. À cela s'ajoute 51 450 réfugiés en provenance principalement de Soudan, RDC, Tchad et Soudan du Sud ainsi que 8 545 demandeurs d'asile. Outre ces déplacements internes, on note également le mouvement de retournés facilité par le HCR et CNR (Commission Nationale pour les réfugiés), une agence du gouvernement en charge des réfugiés. Cette pression humanitaire supplémentaire accentue les besoins en assistance alimentaire, sanitaire et éducative dans les zones affectées.



Source : DIEM/FAO avril 2026

Situation pluviométrique/production locale/disponibilité alimentaire

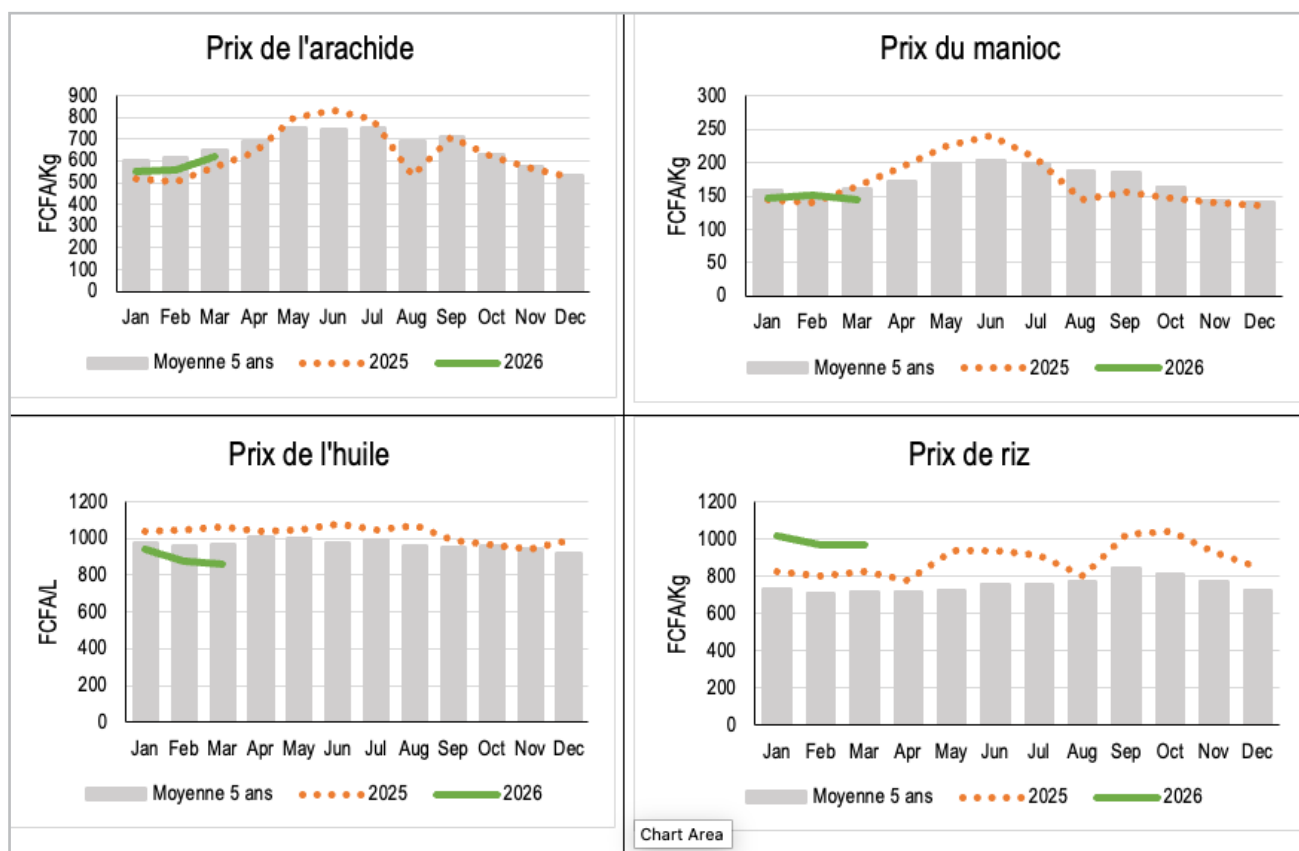
Selon les dernières prévisions météorologiques en mars 2026 du 21e forum sur les prévisions saisonnières des caractéristiques agro-hydro climatiques de la saison des pluies pour les zones en Afrique centrale (PRESAC-21), des précipitations moyennes à supérieures à la moyenne sont généralement attendues entre avril et juillet 2026. Cela devrait être bénéfique au bon développement phénologique des cultures sous pluies pluviales et aux rendements agricoles, l'augmentation des opportunités de revenus agricoles, l'amélioration de la disponibilité des pâturages ainsi que la production animale. Cela conforte également l'indice de végétation, avec un développement globalement satisfaisant. Cette situation n'était pas connue lors de la dernière analyse en octobre 2025, ce qui constitue un élément majeur d'amélioration de la disponibilité et de la consommation alimentaire dans plusieurs zones comparée à ce qui avait été projeté. À cela s'ajoute les stocks résiduels bien que très faibles dans l'ensemble, complétés par les produits de cueillette saisonnière, la pêche artisanale et les produits d'élevage. Toutefois, le rendement agricole reste globalement faible à cause de la dégradation continue des sols, le changement climatique, le manque de mécanisation, le manque de techniques agricoles modernes, le faible accès aux intrants agricoles et les maladies des cultures.



Source: FEWS NET, avril 2026

Accès alimentaire

La situation des marchés présente un rôle ambivalent, à la fois comme facteur de stabilisation et comme contrainte structurelle d'accès alimentaire. D'une part, la baisse des prix de certaines denrées de base (manioc, maïs, huile, riz) agit comme un mécanisme d'amortissement partiel, contribuant à maintenir une certaine disponibilité et accessibilité alimentaire, notamment pour les ménages pauvres fortement dépendants du marché. Cette dynamique, combinée à des flux d'approvisionnement relativement importants, permet d'éviter une dégradation plus rapide de la consommation alimentaire. D'autre part, la hausse des prix du riz, du haricot et de l'arachide, produits stratégiques dans les habitudes de consommation, exerce une pression significative sur le pouvoir d'achat des ménages. Cette augmentation, dans un contexte de faibles revenus et d'instabilité économique, entraîne une érosion du pouvoir d'achat, limitant l'accès à une alimentation adéquate et diversifiée, en particulier pour les groupes vulnérables. Ainsi, bien que les marchés restent fonctionnels et contribuent à la disponibilité alimentaire, leur rôle dans l'accès demeure structurellement limité en raison du faible pouvoir d'achat des ménages, de la volatilité et de la hausse ciblée de certains prix clés et des contraintes sécuritaires affectant les revenus et les échanges.



Source : PAM, avril 2026

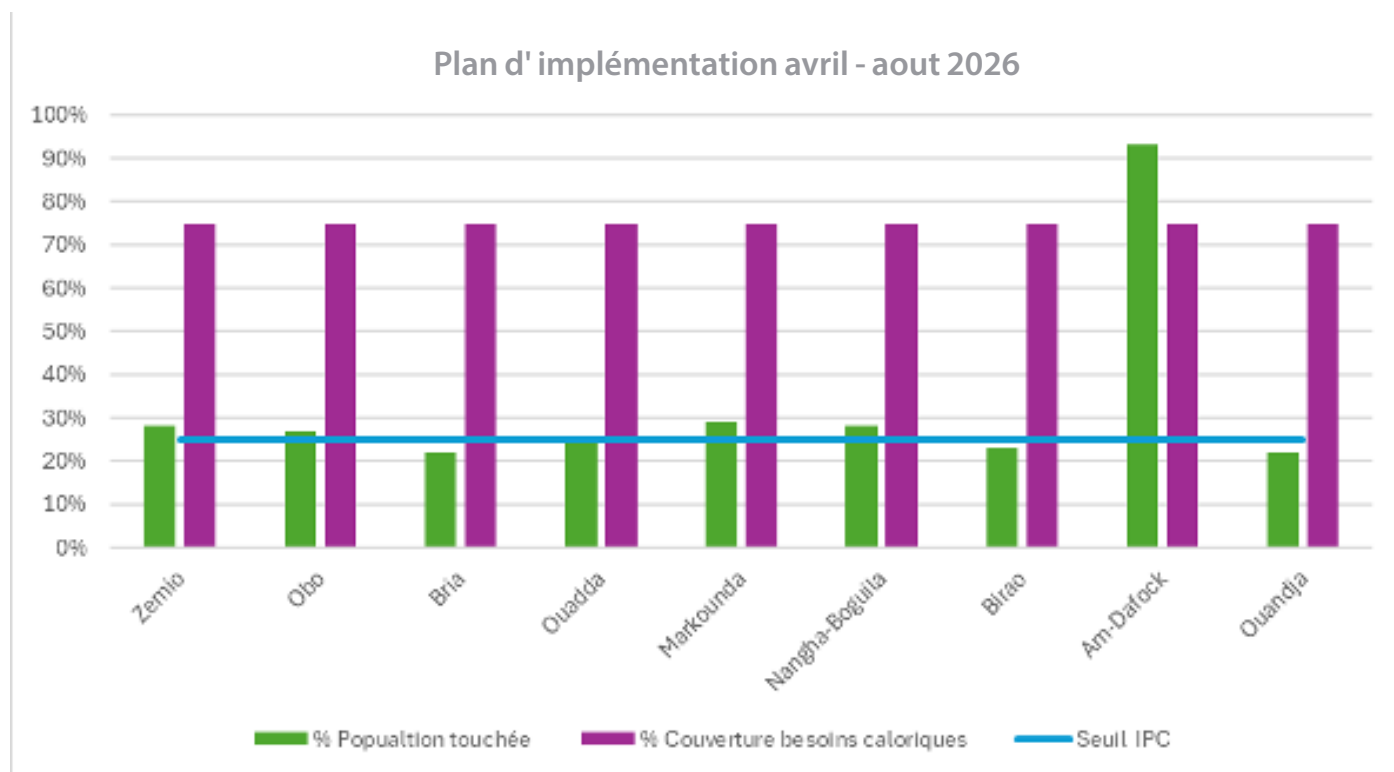
Impact du conflit au Moyen-Orient, fermeture du canal d'Ormuz.

D'une manière générale, les perspectives mondiales deviennent de plus en plus difficiles en raison de l'augmentation des barrières commerciales et de l'incertitude politique (fermeture du canal d'Ormuz), entraînant un ralentissement de la croissance du PIB mondial. Au niveau national, cela a pour conséquence la perturbation du circuit d'approvisionnement des produits alimentaires importés et du carburant, ce qui constitue une menace pour la sécurité alimentaire des ménages. Le pays continuera à faire face à des niveaux élevés de prix des produits importés, surtout alimentaires. Malgré les efforts du Gouvernement visant à réduire le prix des produits pétroliers, la crise au moyen orient perdure et peut compromettre la capacité du pays à s'adapter à l'inflation des prix des produits alimentaires importés sur le marché. Avec la persistance du conflit au Moyen-Orient, les impacts directs sur l'économie des ménages sont entre autres, la réduction des opportunités d'emploi liée à la baisse des investissements privés et l'augmentation de prix des produits pétroliers qui engendrait la flambée de coûts de transports des produits agricoles. À cela s'ajoute les impacts indirects tels que les difficultés d'approvisionnement des marchés, l'exode rural des jeunes et l'érosion du pouvoir d'achat des ménages. Cette situation pourrait perturber les systèmes alimentaires, au niveau du pays et réduirait l'accès des ménages à la nourriture.

Aperçu sur l'assistance alimentaire

La planification d'assistance alimentaire dans le cadre du plan de réponse humanitaire prévue entre avril et août 2026 par le PAM et ses partenaires va concerner 91 000 personnes dans neuf sous-préfectures et couvrir 75% des besoins calorifiques des ménages. A cela s'ajoute les 25 000 réfugiés assistés par le PAM dans les préfectures de la Vakaga et la Haute Kotto. L'assistance est très significative à Zemio, Obo, Ouadda, Markounda, Nangha-Boguila et Am-Dafock selon le protocole IPC sur l'assistance alimentaire avec au moins 25% de la population touchée et couvrant moins de 50% des besoins calorifiques. Les sous-préfectures de Bria, Birao et Ouandja ont reçu également l'assistance alimentaire mais en dessous du seuil significatif (avec une couverture inférieure à 25 % de la population), ce qui quand même constitue un soutien à la sécurité alimentaire de leurs populations. Les bénéficiaires de l'assistance comprennent les personnes déplacées internes (PDI), les communautés hôtes et les ménages résidents, traduisant une approche inclusive ciblant les groupes les plus affectés. Cette assistance qui n'était pas prévue lors de la projection de la situation alimentaire en octobre 2025 contribue à atténuer les déficits de consommation alimentaire et à limiter le recours aux stratégies d'adaptation négatives pour les ménages bénéficiaires. Toutefois, sa portée reste globalement insuffisante, laissant une proportion importante de ménages sans soutien adéquat, ce qui ne permet pas de compenser pleinement les contraintes structurelles liées aux déficits de consommation et des niveaux élevés des taux de malnutrition. Le financement reçu pour la réponse humanitaire aussi, représente environ 10% du budget annuel requis, illustrant un faible taux de mobilisation des ressources.

Par ailleurs, à côté des réponses humanitaires, on note également des actions de facilitation d'accès aux intrants agricoles, notamment, semences vivrières et maraichères, outils et engrais ainsi que des noyaux d'élevage. Ces actions sont mises en œuvre par plusieurs ONG internationales dans 36 sous-préfectures dans le cadre du projet PRUCAC. La planification de cette réponse pour 2026 est d'environ 163 966 ménages de petits exploitants agricoles. Ces réponses combinées constituent un facteur important de soutien à la sécurité alimentaire des ménages, comparé à ce qui avait été estimé en octobre 2025.



Source : PAM, avril 2026

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

Afin de maintenir l'évolution positive de la situation alimentaire nationale, il est nécessaire d'apporter une assistance aux populations affectées en particulier aux populations en Crise et d'Urgence (Phases 3 et 4 de l'IPC). Pour cela, il est recommandé de :

- Apporter une assistance alimentaire immédiate pour accompagner les ménages en situation de Crise et Urgence (Phases 3 et 4 de l'IPC) incluant les déplacés, les retournés et les familles hôtes de même que les personnes à besoins spécifiques (ménages pauvres et très pauvres, personnes du troisième âge, avec maladie chronique, VIH, etc.). Vue la tendance actuelle de financement largement à la baisse et dans une logique de priorisation, l'assistance alimentaire devra d'abord se concentrer sur les personnes en IPC Phase 4. Si nécessaire, les individus en IPC Phase 3 pourront aussi être assistés à travers d'autres activités d'urgence prévues par le Cluster Sécurité Alimentaire dans le cadre du Plan de Réponse Humanitaire 2026, notamment l'appui à la production (agricole et animale) d'urgence ;
- Mettre en œuvre des actions urgentes de protection et de renforcement des moyens d'existence ciblées par sous-préfecture pour faciliter l'accès aux revenus, aux intrants agricoles (maraichers) dans les délais, à l'élevage et la création d'actifs communautaires, notamment pour les ménages en situation de Crise et Urgence (Phases 3 et 4 de l'IPC) ;
- Favoriser l'accès des petits producteurs aux semences améliorées et de souches résistantes aux maladies et ravageurs, des outils agricoles adaptés, des géniteurs et renforcer leurs capacités sur les itinéraires techniques agricoles et zootechnique ;
- Améliorer la synergie d'action entre les projets de développement, les projets humanitaires, les institutions de l'Etat et les partenaires techniques et financiers pour un meilleur impact des actions de renforcement des moyens d'existence et de protection sociale.

Facteurs de risques à surveiller:

- **Assistance humanitaire** : la diminution de la mobilisation des fonds au niveau mondial constitue un facteur de risque important car la limitation des interventions humanitaires peut restreindre l'accompagnement des populations vulnérables qui font encore face à d'importants défis qui affectent leur sécurité alimentaire.
- **Stocks alimentaires** : une baisse globalisée des stocks alimentaires sur une majeure partie du territoire a été constatée du fait de la période de soudure d'une part et d'autre part de la réduction des échanges commerciaux dû à la dégradation des voies routières
- **Situation épidémiologique** : les pluies et les risques d'inondations dans certaines zones nécessitent une surveillance de l'incidence que cela pourrait avoir sur la prolifération des maladies virales (Paludisme, fièvre typhoïde, Diarrhée, etc.), et par là sur la capacité des ménages à couvrir leurs dépenses de santé qui affectent leur accès à l'alimentation.
- **Prix des aliments** : la hausse des prix de certains aliments a été identifiées et devraient être surveillés au cours de la période compte tenu de certains facteurs tels la diminution des stocks et la dégradation des routes. À cela s'ajoutera l'impact de la possible hausse des prix du carburants que pourrait occasionner le conflit au Moyen-Orient.
- **L'accès à l'eau** : reste un défi majeur dont les conséquences sont considérables sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.
- **Utilisation des latrines** : est un facteur à surveiller car les statistiques nous donnent un taux très élevé des ménages qui ne disposent pas de latrines améliorées.
- **Mouvements de la population** : l'amélioration de la situation sécuritaire du pays accentue le mouvement de retour des réfugiés et des déplacés internes. Cette situation est susceptible de faire pression sur l'état de la sécurité alimentaire déjà critique.
- **Infrastructures** : manque d'infrastructures routières dans toutes les zones de production.

PROCESSUS ET MÉTHODOLOGIE

Le Groupe de Travail Technique de la Centrafrique sous le leadership du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) a organisé du 04 au 11 mai 2026 à l'hôtel des Chutes de Boali, la mise à jour de la projection du 24ème cycle d'analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë. Au total 38 analystes ont pris part à cette analyse, issus de 23 entités dont gouvernementales (5), agence du système des Nations Unies (1), Organisations Non Gouvernementales nationales (12) et Internationales (5). Tous les participants à l'analyse ont été déjà formés sur les protocoles de classification intégrée de la sécurité alimentaire.

Le premier jour a été consacré à la formation de mise à niveau de tous les participants. Huit groupes de travail ont été mis en place et l'unité d'analyse retenue est la sous-préfecture. Un co-facilitateur national certifié IPC niveau 2 a assuré la supervision du processus au niveau de chaque groupe. Le processus a bénéficié de soutien des deux experts de l'Unité de Support Global (GSU-IPC) un en présentiel et un autre en ligne. Du 09 au 10 mai 2026, les différents groupes ont fait la présentation en plénière de leurs travaux, suivi des commentaires et recommandations.

Cet atelier a été financé par WHH, Banque Mondiale, World Vision, Oxfam, Plan International, IEDA relief, COOPADEM et PNRM. Les partenaires ayant pris part à cette analyse sont principalement : MADR, MEFCP, MESA, MEH, et MAHSN (Gouvernement), PNRM, COOPADEM, IDEACA, ACRED, MEH, MAHSN, U3S-R, SND, (ONGs nationales), WHH, World Vision, PLAN International, IEDA Relief, PAM (Agence des Nations Unies), ARND, ADV, FEGGY, SND-RCA, JFDDH, Santé du Monde, Lux Mundi, REACH, le Cluster Sécurité Alimentaire, le GSU-IPC et le FEWS NET.

Le niveau de confiance de l'analyse tel que défini sur la base des protocoles IPC est Moyen (**).

Sources de données

Cette analyse a été principalement alimentée par les facteurs contributifs pour les données agro climatiques de FEWS NET, PRESAC et GIEWS et du PAM, aux données de suivi des marchés du PAM et de REACH, au rapport de la commission mouvements des populations (CMP) sur les déplacements des populations, ainsi que différents autres rapports d'évaluations partagés par les partenaires du cluster sécurité alimentaire.

Limites de l'analyse

Il a manqué une diversité des données dans certaines zones non couvertes par la collecte des prix par le PAM et le fonctionnement des marchés par REACH. Ce qui aurait permis plus de discussions et convergence dans les classifications des zones ainsi que les

Ce que sont l'IPC et l'IPC de l'insécurité alimentaire aiguë:

L'IPC consiste en une série d'outils et de procédures qui servent à classer le niveau de sévérité et les caractéristiques des crises alimentaires et nutritionnelles. L'IPC se compose de quatre fonctions qui se renforcent mutuellement; chacune d'elles s'accompagne d'un ensemble de protocoles (outils et procédures) spécifiques. Les paramètres fondamentaux de l'IPC comprennent l'établissement d'un consensus, la convergence des preuves, la redevabilité, la transparence et la comparabilité. L'analyse IPC vise à fournir des indications pour la réponse d'urgence de même que pour la politique de sécurité alimentaire et la programmation à moyen et long terme.

Pour l'IPC, l'insécurité alimentaire aiguë se définit par toute manifestation d'insécurité alimentaire dans une zone spécifiée à un moment donné et dont le niveau de sévérité menace des vies et/ou des moyens d'existence quelles qu'en soient les causes, le contexte ou la durée. Elle est très sujette aux variations, de même qu'elle peut survenir et se manifester au sein d'une population en un court laps de temps suite à des changements brusques ou des chocs qui ont un impact négatif sur les déterminants de l'insécurité alimentaire.

Pour de plus amples informations, contacter:

Dr. Abel Kpawilina-Namkoïsse

Président du groupe de travail Technique IPC
aknamkoisse@yahoo.fr

Unité de soutien global IPC
www.ipcinfo.org

Cette analyse a été conduite sous le parrainage du ministère de l'Agriculture. Elle a bénéficié du soutien technique et financier du PAM et de la FAO.

La classification de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition a été réalisée à l'aide des protocoles IPC, qui sont développés et mis en œuvre dans le monde entier par le partenariat mondial de l'IPC - Action contre la faim (AAH), CARE, Catholic Relief Services (CRS), le CILSS, le EC-JRC, la FAO, FEWS NET, le Cluster mondial de sécurité alimentaire, le Cluster mondial de nutrition, l'IFPRI, l'IGAD, IMPACT, Oxfam, le SICA, la SADC, Save the Children, le PNUD, UNICEF, le PAM, l'OMS et la Banque mondiale.

Partenaires de l'analyse IPC:

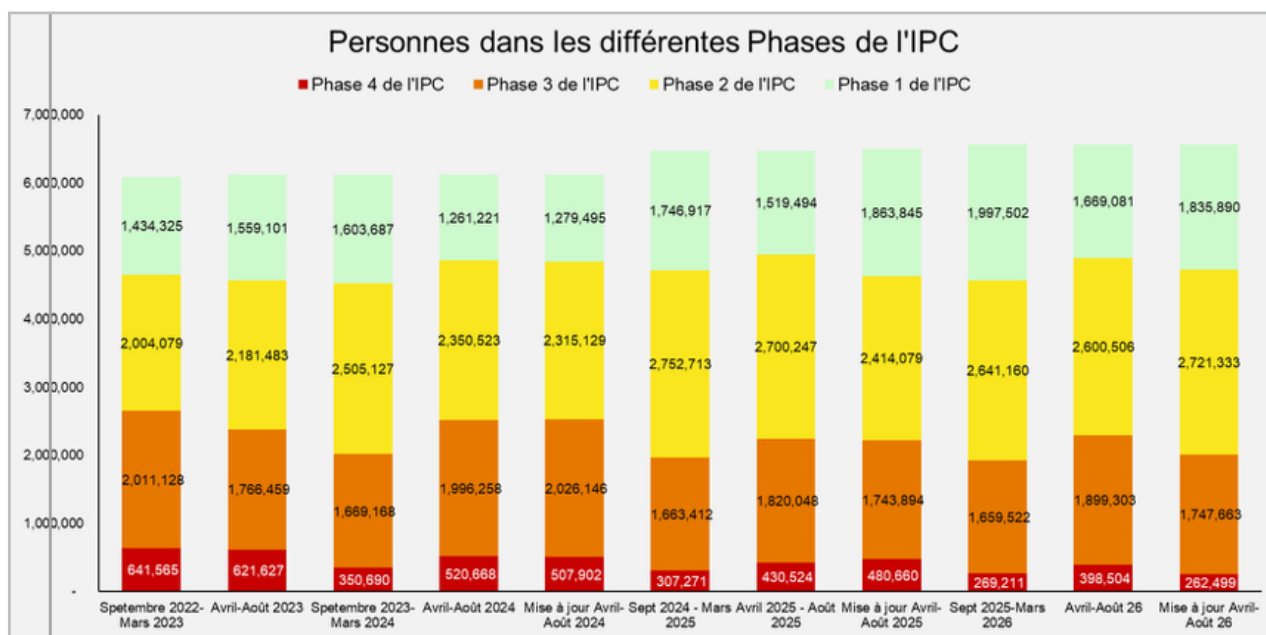


ANNEXE 1 : ANALYSE COMPARATIVE (FACULTATIF)

Comparaison avec les analyses précédentes de l'insécurité alimentaire aiguë

Les résultats de la mise à jour de la projection (avril à août 2026) montrent une légère amélioration de la situation alimentaire avec 31% de la population totale du pays qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire aiguë élevée contre 35% estimés en octobre 2025. Comparé à la même période d'avril à août 2025, les proportions des populations en insécurité alimentaire aiguë élevée passent de 34% à 31% indiquant ainsi une amélioration progressive de la situation alimentaire en lien avec l'amélioration de la situation sécuritaire dans certaines zones du pays. À cela s'ajoute la fermeture progressive des sites de déplacées, les effets positifs des grands projets et les investissements du gouvernement dans les secteurs socio-économiques qui contribuent également à cette amélioration.

Les résultats des analyses de l'insécurité alimentaire aiguë, au cours des récentes années indiquent une diminution de la population en Phase 4 de l'IPC (Urgence) et depuis les deux dernières analyses, la cartographie montre une disparition des zones en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) et de plus en plus des zones classées en situation de Stress (Phase 2 de l'IPC). Cependant, la situation alimentaire au niveau nationale reste alarmante avec plus de 30% de la population en besoin urgent d'assistance alimentaire à cause de la persistance de l'insécurité civile dans certaines zones, le déplacement continue des populations, la faible capacité de production agricole et le faible niveau de revenu des ménages. A cela s'ajoute l'état dégradé du réseau routier, la hausse des prix du carburant et du transport et la perturbation du circuit d'approvisionnement des céréales dans certaines zones, ce qui maintient les prix à un niveau élevé au-dessus des normes saisonnières.



Source : GSU, mai 2026

ANNEXE 2 : TABLEAU DES POPULATIONS POUR LA MISE A JOUR (AVRIL 2026 – AOÛT 2026) – AU NIVEAU DES SOUS-PRÉFECTURES

Préfectures	Sous-préfecture	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase de zone	Phase 3+	
			#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per	%		#per.	%
Bamingui-Bangoran	Bamingui	11 258	1 689	15	3 940	35	4 503	40	1 126	10	0	0	P3	5 629	50
	Ndélé	75 496	15 099	20	30 198	40	26 424	35	3 775	5	0	0	P3	30 198	40
	Sub Totals	86 754	16 788	19	34 138	39	30 927	36	4 901	6	0	0		35 828	42
Bangui	Bangui-Centre	243 097	97 239	40	121 549	50	24 310	10	0	0	0	0	P2	24 310	10
	Bangui-Fleuve	550 323	220 129	40	247 645	45	82 548	15	0	0	0	0	P2	82 548	15
	Bangui-Kagas	572 373	228 949	40	286 187	50	57 237	10	0	0	0	0	P2	57 237	10
	Bangui-Rapides	121 106	48 442	40	54 498	45	18 166	15	0	0	0	0	P2	18 166	15
	Sub Totals	1 486 899	594 759	40	709 879	48	182 261	12	0	0	0	0		182 261	12
Basse-Kotto	Alindao	131 219	13 122	10	59 049	45	52 488	40	6 561	5	0	0	P3	59 049	45
	Kembé	47 999	7 200	15	16 800	35	19 200	40	4 800	10	0	0	P3	24 000	50
	Mingala	41 257	4 126	10	14 440	35	18 566	45	4 126	10	0	0	P3	22 691	55
	Mobaye	85 883	17 177	20	30 059	35	34 353	40	4 294	5	0	0	P3	38 647	45
	Satéma	39 457	5 919	15	13 810	35	15 783	40	3 946	10	0	0	P3	19 729	50
	Zangba	53 361	8 004	15	16 008	30	26 681	50	2 668	5	0	0	P3	29 349	55
	Sub Totals	399 176	55 548	14	150 166	38	167 071	42	26 395	7	0	0		193 466	49
Haut-Mbomou	Bambouti	407	61	15	183	45	142	35	20	5	0	0	P3	163	40
	Djémah	3 202	801	25	961	30	1 281	40	160	5	0	0	P3	1 441	45
	Mboki	7 022	1 404	20	2 107	30	3 160	45	351	5	0	0	P3	3 511	50
	Obo	16 837	1 684	10	6 735	40	7 577	45	842	5	0	0	P3	8 419	50
	Zémio	32 645	4 897	15	14 690	45	11 426	35	1 632	5	0	0	P3	13 058	40
	Sub Totals	60 113	8 847	15	24 676	41	23 586	39	3 005	5	0	0		26 591	44
Haute-Kotto	Bria	114 965	17 245	15	40 238	35	45 986	40	11 497	10	0	0	P3	57 483	50
	Ouadda	10 201	1 530	15	4 080	40	4 080	40	510	5	0	0	P3	4 590	45
	Ouandja-Kotto	15 104	2 266	15	6 042	40	6 042	40	755	5	0	0	P3	6 797	45
	Yalinga	6 184	928	15	2 164	35	2 474	40	618	10	0	0	P3	3 092	50
	Sub Totals	146 454	21 969	15	52 524	36	58 582	40	13 380	9	0	0		71 962	49

Kémo	Dékoa	61 285	15 321	25	27 578	45	15 321	25	3 064	5	0	0	P3	18 386	30
	Mala	21 469	5 367	25	9 661	45	5 367	25	1 073	5	0	0	P3	6 441	30
	Ndjoukou	50 881	15 264	30	17 808	35	15 264	30	2 544	5	0	0	P3	17 808	35
	Sibut	66 865	20 060	30	30 089	45	13 373	20	3 343	5	0	0	P3	16 716	25
	Sub Totals	200 500	56 012	28	85 136	42	49 325	25	10 024	5	0	0		59 349	30
Lim-Pendé	Kodi	47 519	9 504	20	14 256	30	19 008	40	4 752	10	0	0	P3	23 760	50
	Ndim	33 878	6 776	20	11 857	35	11 857	35	3 388	10	0	0	P3	15 245	45
	Ngaoundaye	63 907	9 586	15	22 367	35	28 758	45	3 195	5	0	0	P3	31 954	50
	Paoua	244 426	61 107	25	109 992	45	61 107	25	12 221	5	0	0	P3	73 328	30
	Taley	86 860	17 372	20	30 401	35	30 401	35	8 686	10	0	0	P3	39 087	45
	Sub Totals	476 590	104 345	22	188 873	40	151 131	32	32 242	7	0	0		183 373	39
Lobaye	Boda	73 029	29 212	40	32 863	45	10 954	15	0	0	0	0	P2	10 954	15
	Boganangone	40 931	18 419	45	16 372	40	6 140	15	0	0	0	0	P2	6 140	15
	Boganda	20 486	6 146	30	9 219	45	4 097	20	1 024	5	0	0	P3	5 122	25
	M'baïki	146 973	58 789	40	66 138	45	14 697	10	7 349	5	0	0	P2	22 046	15
	Moboma	50 370	22 667	45	20 148	40	5 037	10	2 519	5	0	0	P2	7 556	15
	Mongoumba	34 920	12 222	35	12 222	35	8 730	25	1 746	5	0	0	P3	10 476	30
	Sub Totals	366 709	147 455	40	156 962	43	49 655	14	12 638	3	0	0		62 293	17
Mambéré	Amada-Gaza	20 319	4 064	20	7 112	35	8 128	40	1 016	5	0	0	P3	9 144	45
	Carnot	183 706	36 741	20	82 668	45	55 112	30	9 185	5	0	0	P3	64 297	35
	Gadzi	97 966	19 593	20	39 186	40	34 288	35	4 898	5	0	0	P3	39 186	40
	Senkpa-Mbaéré	27 281	5 456	20	8 184	30	12 276	45	1 364	5	0	0	P3	13 641	50
	Sub Totals	329 272	65 854	20	137 150	42	109 804	33	16 463	5	0	0		126 267	38
Mambéré-Kadéï	Berbérati	199 199	59 760	30	89 640	45	49 800	25	0	0	0	0	P3	49 800	25
	Dédé-Mokouba	24 253	7 276	30	9 701	40	4 851	20	2 425	10	0	0	P3	7 276	30
	Gamboula	43 268	12 980	30	17 307	40	8 654	20	4 327	10	0	0	P3	12 980	30
	Sosso-Nakombo	18 785	5 636	30	6 575	35	4 696	25	1 879	10	0	0	P3	6 575	35
	Sub Totals	285 505	85 652	30	123 223	43	68 001	24	8 631	3	0	0		76 632	27

Mbomou	Bakouma	30 410	6 082	20	9 123	30	13 685	45	1 521	5	0	0	P3	15 205	50
	Bangassou	117 194	23 439	20	35 158	30	52 737	45	5 860	5	0	0	P3	58 597	50
	Gambo	34 464	3 446	10	15 509	45	13 786	40	1 723	5	0	0	P3	15 509	45
	Ouango	66 058	9 909	15	26 423	40	26 423	40	3 303	5	0	0	P3	29 726	45
	Rafaï	23 534	3 530	15	8 237	35	9 414	40	2 353	10	0	0	P3	11 767	50
	Sub Totals	271 660	46 406	17	94 450	35	116 045	43	14 760	5	0	0		130 805	48
Nana-Gribizi	Kaga-Bandoro	161 377	48 413	30	56 482	35	48 413	30	8 069	5	0	0	P3	56 482	35
	Mbrès	37 754	7 551	20	15 102	40	13 214	35	1 888	5	0	0	P3	15 102	40
	Nana-Outa	36 558	5 484	15	12 795	35	16 451	45	1 828	5	0	0	P3	18 279	50
	Sub Totals	235 689	61 448	26	84 379	36	78 078	33	11 785	5	0	0		89 863	38
Nana-Mambéré	Abba	33 625	6 725	20	13 450	40	11 769	35	1 681	5	0	0	P3	13 450	40
	Baboua	82 555	20 639	25	33 022	40	24 767	30	4 128	5	0	0	P3	28 894	35
	Baoro	63 764	12 753	20	28 694	45	19 129	30	3 188	5	0	0	P3	22 317	35
	Bouar	197 498	49 375	25	88 874	45	49 375	25	9 875	5	0	0	P3	59 249	30
	Sub Totals	377 442	89 492	24	164 040	43	105 040	28	18 872	5	0	0		123 912	33
Ombella-M'Poko	Boali	67 723	30 475	45	27 089	40	10 158	15	0	0	0	0	P2	10 158	15
	Bogangolo	12 070	5 432	45	4 828	40	1 811	15	0	0	0	0	P2	1 811	15
	Bossembélé	65 181	29 331	45	26 072	40	9 777	15	0	0	0	0	P2	9 777	15
	Damara	61 912	24 765	40	27 860	45	9 287	15	0	0	0	0	P2	9 287	15
	Yaloké	90 123	31 543	35	40 555	45	18 025	20	0	0	0	0	P3	18 025	20
	Sub Totals	297 009	121 546	41	126 404	43	49 058	17	0	0	0	0		49 058	17
Ouaka	Bakala	12 228	1 834	15	4 280	35	4 891	40	1 223	10	0	0	P3	6 114	50
	Bambari	227 806	79 732	35	79 732	35	56 952	25	11 390	5	0	0	P3	68 342	30
	Grimari	53 088	13 272	25	21 235	40	15 926	30	2 654	5	0	0	P3	18 581	35
	Ippy	61 472	15 368	25	18 442	30	24 589	40	3 074	5	0	0	P3	27 662	45
	Kouango	111 713	27 928	25	44 685	40	33 514	30	5 586	5	0	0	P3	39 100	35
	Sub Totals	466 307	138 134	30	168 374	36	135 872	29	23 927	5	0	0		159 799	34

Ouham	Bossangoa	188 751	37 750	20	84 938	45	56 625	30	9 438	5	0	0	P3	66 063	35
	Markounda	41 875	8 375	20	16 750	40	12 563	30	4 188	10	0	0	P3	16 750	40
	Nana-Bakassa	61 816	9 272	15	27 817	45	18 545	30	6 182	10	0	0	P3	24 726	40
	Nangha-Boguila	42 149	8 430	20	14 752	35	16 860	40	2 107	5	0	0	P3	18 967	45
	Sub Totals	334 591	63 827	19	144 257	43	104 593	31	21 915	7	0	0		126 508	38
Ouham-Fafa	Batangafo	95 085	19 017	20	38 034	40	33 280	35	4 754	5	0	0	P3	38 034	40
	Bouca	86 787	21 697	25	26 036	30	30 375	35	8 679	10	0	0	P3	39 054	45
	Kabo	50 032	7 505	15	20 013	40	17 511	35	5 003	10	0	0	P3	22 514	45
	Sido	10 841	2 710	25	3 252	30	4 336	40	542	5	0	0	P3	4 878	45
	Sub Totals	242 745	50 929	21	87 335	36	85 502	35	18 978	8	0	0		104 480	43
Ouham-Pendé	Bocaranga	109 571	16 436	15	43 828	40	43 828	40	5 479	5	0	0	P3	49 307	45
	Bossempaté	25 844	6 461	25	7 753	30	10 338	40	1 292	5	0	0	P3	11 630	45
	Bozoum	78 386	19 597	25	27 435	35	27 435	35	3 919	5	0	0	P3	31 354	40
	Koui	44 669	8 934	20	15 634	35	15 634	35	4 467	10	0	0	P3	20 101	45
	Sub Totals	258 470	51 428	20	94 650	37	97 235	38	15 157	6	0	0		112 392	44
Sangha-Mbaéré	Bambio	27 615	8 285	30	11 046	40	8 285	30	0	0	0	0	P3	8 285	30
	Bayanga	20 940	4 188	20	9 423	45	7 329	35	0	0	0	0	P3	7 329	35
	Nola	106 410	31 923	30	42 564	40	31 923	30	0	0	0	0	P3	31 923	30
	Sub Totals	154 965	44 396	29	63 033	41	47 537	31	0	0	0	0		47 537	31
Vakaga	Am-Dafock	10 768	1 615	15	3 769	35	4 307	40	1 077	10	0	0	P3	5 384	50
	Birao	21 823	3 273	15	7 638	35	8 729	40	2 182	10	0	0	P3	10 912	50
	Ouadda-Djallé	7 464	1 120	15	2 612	35	2 612	35	1 120	15	0	0	P3	3 732	50
	Ouandja	50 472	5 047	10	17 665	35	22 712	45	5 047	10	0	0	P3	27 760	55
	Sub Totals	90 527	11 055	12	31 684	35	38 360	42	9 426	10	0	0		47 786	52
Grand Totals		6 567 377	1 835 890	28	2 721 333	41	1 747 663	27	262 499	4	0	0		2 010 162	31